

SPLIT SHEET

Accord de partage des droits entre co-créateurs d'une œuvre musicale
Droit français — CPI art. L.131-1 et suivants — Document actualisé 2026 — tutoriels-mao.com

⚠ À signer AVANT la sortie du morceau, idéalement au moment de la création. Ne jamais attendre l'arrivée des royalties.

ARTICLE 1 — ŒUVRE CONCERNÉE

Titre du morceau :

Titre de travail (si différent) :

Date de création : _____ — Date de livraison prévue :

Projet / Album / EP :

ISRC (si disponible) : _____

💡 *L'ISRC (International Standard Recording Code) est le numéro unique attribué à chaque enregistrement. Il est généré par votre distributeur (DistroKid, TuneCore, etc.). Renseignez-le après la distribution.*

ARTICLE 2 — CONTRIBUTIONS ET RÉPARTITION DES DROITS


Répartition de la **composition** (mélodie, harmonie, arrangement) :

Contributeur	Rôle SACEM	% Composition	N° SACEM
_____	<input type="checkbox"/> Compositeur <input type="checkbox"/> Arrangeur	_____ %	_____

_____	<input type="checkbox"/> Compositeur <input type="checkbox"/> Arrangeur	_____ %	_____
_____	<input type="checkbox"/> Compositeur <input type="checkbox"/> Arrangeur	_____ %	_____
TOTAL		100 %	

Répartition des **paroles** (auteur des textes) :

Contributeur	Rôle SACEM	% Paroles	N° SACEM
_____	Auteur	_____ %	_____
_____	Auteur	_____ %	_____
TOTAL		100 %	

 Chez la SACEM, la rémunération est divisée en deux parts égales : 50% pour les paroles (auteurs) et 50% pour la musique (compositeurs + arrangeurs). Si votre morceau est instrumental, 100% va à la musique. Un rappeur qui écrit ses textes sur votre beat récupère 50% de l'ensemble des droits d'auteur SACEM — d'où l'importance de fixer les pourcentages dès le départ.

ARTICLE 3 — RÉPARTITION DES REVENUS D'EXPLOITATION (HORS SACEM)

Revenus nets de streaming, ventes numériques et physiques, synchronisations négociées directement :

Contributeur	% des revenus nets	Mode de reversement
_____	_____ %	<input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> PayPal <input type="checkbox"/> Autre
_____	_____ %	<input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> PayPal <input type="checkbox"/> Autre
_____	_____ %	<input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> PayPal <input type="checkbox"/> Autre
TOTAL	100 %	

Fréquence des reversements : Mensuel Trimestriel À chaque seuil de _____
€

Compte de distribution principal (celui qui reçoit les revenus bruts) :

ARTICLE 4 — DESCRIPTION DES CONTRIBUTIONS

Décrivez ici la contribution précise de chaque signataire (pour éviter toute contestation ultérieure) :

Contributeur 1 — _____ — Contribution :

Contributeur 2 — _____ — Contribution :

Contributeur 3 — _____ — Contribution :

ARTICLE 5 — YOUTUBE CONTENT ID

Le beat / l'instrumental est-il enregistré sur YouTube Content ID ?


Non — aucun des signataires n'a enregistré cet instrumental sur Content ID. La distribution et la monétisation YouTube sont libres pour tous les signataires.

Oui — enregistré par : _____ via : _____

Répartition des revenus Content ID générés par le morceau :

_____ : _____ % — _____ :
_____ % — _____ : _____ %

Les signataires non-gestionnaires du compte Content ID s'engagent à transmettre leur compte YouTube officiel pour whitelisting :

 Si le beat est enregistré sur Content ID et qu'un signataire publie une vidéo YouTube avec ce morceau sans whitelisting, sa vidéo sera revendiquée automatiquement et ses revenus publicitaires captés. Précisez toujours qui gère le Content ID et fixez la répartition ici.

ARTICLE 6 — DROITS VOISINS (SPEDIDAM / ADAMI)


Les droits voisins (droits sur l'enregistrement phonographique) sont distincts des droits d'auteur SACEM. Ils concernent les musiciens interprètes ayant participé à l'enregistrement.

L'enregistrement contient-il des musiciens live (non MIDI, non samples) ?

Non — production entièrement MIDI / samples / électronique. Aucun droit voisin SPEDIDAM/ADAMI n'est applicable.

Oui — musiciens ayant participé :

Musicien	Instrument	SPEDIDAM n°	Cachet réglé
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

 *Un musicien live (bassiste, guitariste, pianiste) qui joue sur votre enregistrement a des droits voisins sur sa prestation, même s'il a été payé pour la session. Ces droits sont gérés collectivement par la SPEDIDAM. Si vous n'avez pas déclaré la session, vous pouvez être rattrapé ultérieurement.*

ARTICLE 7 — SAMPLES ET ÉLÉMENTS TIERS

L'œuvre contient-elle des samples ou des éléments tiers ?

Non — l'œuvre est entièrement originale.

Oui — détail des samples :

Sample (œuvre originale)	Artiste / Auteur	Durée utilisée	Clearance obtenue
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Chaque signataire certifie avoir connaissance des samples utilisés et de leur statut légal.

ARTICLE 8 — DÉCISIONS COMMUNES

Les décisions suivantes nécessitent l'accord écrit de tous les signataires :

- Synchronisation dans un film, une publicité ou un jeu vidéo

- Cession ou licence exclusive de l'œuvre à un tiers
- Modification des pourcentages de ce split sheet
- Retrait de l'œuvre des plateformes de distribution
- Signature avec un label ou un éditeur musical

Pour les décisions courantes (choix du visuel, description sur les plateformes, réponse aux médias), le signataire désigné chef de projet est : _____

ARTICLE 9 — CONFIDENTIALITÉ

- Les termes du présent split sheet sont confidentiels et ne peuvent être divulgués à des tiers sans accord écrit de toutes les parties.
- Les termes sont librement communicables (notamment aux sociétés de gestion collective et aux distributeurs).

ARTICLE 10 — LOI APPLICABLE

Droit français. Tribunal compétent : _____

SIGNATURES DE TOUTES LES PARTIES

Fait à : _____, le : _____

<hr/> <p>Rôle :</p> <hr/> <p>Lu et approuvé — Signature :</p> <p>.....</p>	<hr/> <p>Rôle :</p> <hr/> <p>Lu et approuvé — Signature :</p> <p>.....</p>
--	--

<hr/> <p>Rôle :</p> <hr/> <p>Lu et approuvé — Signature :</p>	<hr/> <p>Rôle :</p> <hr/> <p>Lu et approuvé — Signature :</p>
---	---

.....

.....

ANNEXE — GUIDE DE REMPLISSAGE

LES RÔLES SACEM EXPLIQUÉS

Rôle	Qui l'assume ?	Part des droits SACEM
Auteur	Celui qui écrit les paroles / le texte	50% de l'ensemble des droits sont réservés aux auteurs
Compositeur	Celui qui crée la mélodie principale, les harmonies	Partagent les 50% restants avec l'arrangeur
Arrangeur	Celui qui crée la production, les rythmes, les textures (le beatmaker dans le rap)	Partagent les 50% restants avec le compositeur

Cas concret le plus fréquent en rap :

Situation	Répartition par défaut SACEM
Beatmaker produit l'instrumental / Rappeur écrit et chante	Beatmaker = 50% (compositeur + arrangeur) / Rappeur = 50% (auteur). En pratique, l'arrangeur prend 1/3 de la part musique soit ~17% total si compositeur et arrangeur sont différents.
Deux beatmakers co-produisent / Un rappeur écrit	Les deux beatmakers se partagent les 50% musique selon leur accord. Le rappeur garde ses 50% paroles.
Le rappeur écrit ET compose la mélodie du refrain	Le rappeur est auteur ET co-compositeur : il peut revendiquer plus que 50%. À négocier et fixer dans ce split sheet.

FOURCHETTES COURANTES DANS LE MILIEU RAP INDÉPENDANT

Situation	Beatmaker	Rappeur / Chanteur	Co-producteur
Beat vendu en exclusif, rappeur écrit tout	30–50%	50–70%	—
Beat co-produit, rappeur écrit tout	20–30%	50%	20–30%
Beat + refrain mélodique du beatmaker	40–60%	40–60%	—
Collabo totale (prod + écriture ensemble)	50%	50%	—

Ces fourchettes sont indicatives. Il n'y a pas de règle légale imposant un pourcentage minimum — tout est négociable. L'important est de signer avant la sortie.

| POURQUOI SIGNER AVANT LA SORTIE ?

Après la sortie du morceau, les tensions sur les droits sont fréquentes si le son rencontre un succès inattendu. Le split sheet signé avant la sortie a une valeur contractuelle forte. Un split sheet signé après la sortie peut être contesté comme ayant été fait "sous pression" si l'une des parties le conteste.

tutoriels-mao.com — 2026 — Document informatif. Ne constitue pas un conseil juridique individualisé.